



TECNOCOAT CP-2049 - MEMBRANE POLYURÉE APPLIQUÉE MANUELLEMENT POUR L'ÉTANCHÉITÉ

Polyurée bi-composant, pour l'étanchéité, scellement et protection, pour application manuelle. Il est formé par le mélange des deux composants, étalés sur le support pour former une membrane de polyurée solide et aromatique, complètement adhérente au support, sans joints ni chevauchements, élastique, étanche pour être appliquée sur nouvelles constructions ou réhabilitation.



UTILISATIONS

À appliquer pour l'étanchéité ou la protection de:


- Toitures, terrasses, balcons praticables en pente/plates ou sous isolation inversée.(ETE 20/0253)
- Toitures et façades végétales (ETE 20/0253)
- Dalles structurelles en béton, murs de soutènement et fondations en béton
- Piscines, aquariums, bassins, rétentions industrielles (*certaines sujets de rétention nécessitent un traitement particulier*)
- Toitures en fibro-ciment amiante plates ou inclinées, synthétiques...(sur TECNOFOAM)
- Protection de mousse de polyuréthane (TECNOFOAM)

NOTE : Pour d'autres applications/situations, veuillez consulter notre service technique

| | |
|--------------------------|----------------------|
| épaisseur minimum | 1,5 mm |
| Sec au toucher | 20~25 secondes |
| Resistance à la traction | 6~8 MPa |
| Allongement | >500 % |
| Méthode d'application | Raclette, ou rouleau |



COULEURS

| | |
|---|------------|
|  | Gris foncé |
|---|------------|



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- Polyurée liquide bi-composant, appliquée manuellement pour former une membrane solide, aromatique, complètement adhérente au support, sans joints ni chevauchements, élastique, étanche pour être appliquée sur nouveaux constructions ou réhabilitation.
- La méthode d'application se fait à la raclette, à la truelle ou au rouleau, en une seule couche (système autonivelant)
- Elle possède un ETA 20/0253, délivré par l'EOTA (Organisation européenne pour l'évaluation technique). selon le guide EAD 030350-00-0402, agrément spécifique pour "Kit d'étanchéité de toiture appliqué liquide, à base de polyurée pure" avec une durée de vie de 25 ans (W3), à 1,2 mm d'épaisseur, eau stagnante admise.
- Application certifiée sur toiture végétalisée, résistance aux racines, selon la norme EN 13948 (ETA 20/0253)
- De par sa résistance, on peut marcher dessus et elle acceptera une finition rugueuse pour le rendre antidérapante. (en utilisant des granulats de la gamme Silica Sand ou Tecnoplastic)
- Une protection carrelée peut y être appliquée. Dans ce cas, nous recommandons d'appliquer une fine couche de Primer PU-1000 ou Primer PU-1050, consommation d'environ 50 à 60 g/m², et de saupoudrer par dessus du Sable de Silice, consommation d'environ 700-1000 g/m², pour améliorer l'ancrage mécanique.
- Les joints et tout type de raccordement de matériaux, sont protégés car la finition est uniforme et d'une seule pièce, offrant une surface avec un entretien et un nettoyage optimal.
- Ses propriétés lui permettent d'adhérer à n'importe quelle surface telle que le béton, les carreaux de céramique, les métaux, la mousse de polyuréthane pulvérisée (Tecnofoam), les panneaux de bois (OSB), les feuilles d'asphalte/bitumineuses.
- Quel que soit le matériau, la surface doit être homogène, ferme, propre et sèche au moment de l'application des produits. Il est recommandé de l'appliquer le système directement sur les supports en béton.
- Il doit être appliqué dans des conditions sèches en évitant la présence d'humidité ou provenant de la surface à revêtir ou du support, que ce soit au moment de l'application ou ultérieurement (contre-pression du niveau de la nappe phréatique).
- C'est une membrane aromatique et, même si elle est stable face au rayonnement solaire, elle nécessite une protection contre le rayonnement solaire (rayons UV) pour ne pas perdre ses propriétés physiques et mécaniques. Par conséquent, notre système approuvé (sous ETA 20/0253) intègre une résine aliphatique protectrice colorée polyuréthane: Tecnotop 2C, à utiliser en l'absence d'autres éléments de protection physique. Vous pouvez également appliquer Tecnotop S-3000, Tecnotop 2CP ou Tecnotop 1C.

CONSOMMATION

Le rendement du produit est de 2,3 kg/m² pour 1,5 mm d'épaisseur totale recommandée. Ces consommations peuvent varier en fonction de l'état du support et des conditions climatiques.

CONDITIONNEMENT

Boîtes métalliques en deux formats :

- PETIT KIT : 4,80 kg + 0,20 kg
- GRAND KIT : 19,2 kg + 0,8 kg

DURÉE DE VIE

12 mois à une température de 5 à 35 °C, toujours conservé dans un endroit sec. Une fois ouvert, le fut doit être utilisé immédiatement.

PROCÉDÉ D'APPLICATION



En général, il faut tenir compte des facteurs suivants préalables à l'application :

- Préparations préalables du support à travers des processus physiques de préparation du support (ponçage, polissage, grenailage ou fraisage) pour l'élimination des boues de surface, des agents de démoulage, ainsi que pour l'ouverture des pores de la surface et l'obtention d'un profil d'ancrage adéquat. (CSP 3-4-5, selon ICRI)
- Les trous existants ou les zones manquant de matière doivent être réparés à l'aide d'un mélange de nos résines époxy Primer EP-1020/Primer EP-1010.
- Remplissage des joints avec Mastic PU, mastic polyuréthane
- Dans les joints de travail existants : vider l'ancien matériau, nettoyer et remplir de Mastic PU. Compléter les joints avec Tecnoband 100 si nécessaire.
- Remplissage de joints pour la mise en place, le travail et la consolidation des surfaces.
- Nettoyage général du support, en éliminant la poussière, la saleté, la graisse ou les efflorescences existantes. Les surfaces doivent être solides et cohérentes.

Substrat en béton

- Le béton doit être complètement mûri (le processus de durcissement du béton dure 28 jours), ou dans tous les cas, il est nécessaire de vérifier le degré maximum de perméabilité de l'humidité du support en fonction du primaire à utiliser.
- Le béton doit avoir une surface avec une planimétrie correcte, une résistance superficielle élevée, éliminant la laitance ou les agents de démoulage, sans irrégularités excessives. Par conséquent, l'applicateur évaluera l'action préalable de ponçage, polissage, fraisage ou grenailage compte tenu de la situation de la surface, pour réaliser une préparation du support selon le guide ICRI 03732, avec des valeurs CSP comprises entre 3 et 5.
- Les trous existants ou les zones manquant de matière doivent être réparés à l'aide d'un mélange de nos résines époxy Primer EP-1020/Primer EP-1010.
- Le Mastic PU doit être utilisé sur les fissures ou les petites fissures de la surface.
- Dans les joints de travail simples : vider les anciens matériaux éventuels, nettoyer et remplir de Mastic PU. Complétez avec le bracelet Tecnoband 100 sur le dessus.
- Dans les joints de structure/de dilatation : vider les éventuels matériaux anciens, nettoyer et remplir avec du Mastic PU. Compléter avec des bandes élastiques spécifiques et Tecnoband 100.
- Nettoyage du support, élimination des poussières, saletés, graisses ou efflorescences existantes par aspiration mécanique
- Application du primaire, recommandé Primer PU-1050/Primer PUC-1050, consommation totale de 250 g/m² (appliqué en plusieurs couches minces) ou Primer WET en fonction de l'humidité existant dans le support et avec une consommation totale de 450 g/m².
- Application de la membrane
- Application de la protection UV : résine aliphatique colorée Tecnotop 1C/2C.

Support céramique

- Les surfaces en céramique ne doivent pas avoir de joints vides ou d'éléments et de carreaux détachées. Ceux-ci doivent être remplis de mastic PU ou de Mastic P-2049, selon leur taille.
- Les joints existants fragiles ou dégradés: retirer l'ancien matériau, nettoyer et remplir avec Mastic P-2049.
- Ponçage avec un matériel spécifique, pour éliminer la mousse ou les particules solides adhérentes au support, et ouvrir les poncer la surface des carreaux.
- Nettoyer par aspiration.
- Application du Primer EP-1040, à une consommation totale de 100-150 g/m², ou du Primer EPw-1070, à 150-200 g/m²
- Appliquer la membrane .
- Application de la résine polyuréthane aliphatique Tecnotop 2C/2CP/1C colorée, pour la protection contre les rayons UV.



NOTE: Pour d'autres types de supports, conditions météorologiques ou utilisation finale, consulter notre service technique.

PROCESSUS DE RÉPARATION ET DE RECOUVREMENT

RÉPARATION

Dans les cas où la réparation de la membrane pour des causes accidentelles ou zones masquées préalablement par les installations, la procédure doit être la suivante :

- Elimination de la zone affectée et/ou de la surface endommagée
- Poncer cette zone sur environ 20 à 30 cm. autour du périmètre, pour une superposition aisée des couches.
- Bien nettoyer et éliminer tous les contaminants des surfaces, tels que la poussière ou les copeaux, en utilisant de préférence des méthodes sèches.
- Appliquer une fine couche (100-150 g/m²) de résine polyuréthane Primer PU-1000, PU-1030, Primer PU-1050/Primer EPw-1070
- Saupoudrer légèrement du sable de silice sur le primaire humide appliqué préalablement. Attendre le séchage total
- Appliquer Tecnocoat CP-2049.
- Appliquer Tecnotop S-3000/2C/2CP/1C, dans la consommation et les épaisseurs souhaitées en cas d'absence de protection contre les rayons UV.

RECOUVREMENT

Dans les cas où le temps de recouvrement est dépassé (24 à 48 heures), le temps d'attente entre les tâches est donc prolongé, procédez comme suit :

- Poncer une bande longitudinale d'environ 20 à 30 cm de large sur la membrane existante.
- Nettoyage (aspiration) des déchets générés (poudre, poussière...) ou des poussières existantes ; si c'est possible, n'utilisez pas d'eau, et si c'est le cas, vérifiez la valeur d'humidité du support; Il est possible d'utiliser un solvant à base de cétones ou MEK, pour effectuer ce type de nettoyage de surface
- Appliquer une fine couche (100-150 g/m²) de résine polyuréthane Primer PU-1030, Primer PU-1050/Primer EPw-1070.
- Etalez légèrement du sable de silice sur le primaire humide appliqué préalablement. Attendre le séchage total
- Appliquer Tecnotop S-3000/2C/2CP/1C, dans la consommation et les épaisseurs souhaitées en cas d'absence de protection contre les rayons UV.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Ces consignes de sécurité pour la manutention, et la mise en oeuvre sont nécessaires pour le processus d'application ainsi qu'en pre et post application:



- Protection respiratoire : Lors de la manipulation ou de la pulvérisation, utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air filtré avec cartouche de type ABEK.
- Protection de la peau : Utiliser des gants en caoutchouc, retirer immédiatement après contamination.
- Yeux/Visage : Porter des lunettes de sécurité pour éviter les éclaboussures et l'exposition aux particules dans l'air.
- Déchets : La production de déchets doit être évitée ou minimisée.
- Incinérer dans des conditions contrôlées conformément aux lois locales et aux réglementations nationales.
- Il est obligatoire d'avoir un bon système de ventilation lorsque vous appliquez dans des zones fermées. Pour la ventilation, vous devez utiliser un ventilateur ou un appareil similaire avec une puissance suffisante pour renouveler l'air ambiant. Après la fin de l'application, l'utilisation des locaux sans équipement respiratoire est d'au moins 24 heures en assurant une ventilation correcte de la zone pulvérisée.
- Les entreprises et les applicateurs doivent se conformer à toutes les directives applicables et appropriées en matière de stockage et de sécurité.

Consulter les fiches de données de sécurité des produits du système.



PROPRIÉTÉS TECHNIQUES ET CHIMIQUES

| PROPRIÉTÉS | VALEURS |
|--|--|
| Densité ISO 1675 | 1,40±0.05 g/cm ³ |
| Viscosité ISO 2555 | 3.000 ~ 4.000 cps |
| Densités composants A/B ISO 1675 | 1,45 ±0,05 g/cm ³ / 1,05 ±0,05 g/cm ³ |
| Viscosités composants A/B ISO 2555 | 3.000~4.500 cps / 250~500 cps |
| Extrait sec ISO 1768 | >85% |
| COV (Composés organiques volatiles) composants A/B | 190 g/l |
| COV (Composés organiques volatiles) | 250~275 g/l comp. A + 0 g/l comp. B |
| Résistance à la rupture à 23°C ISO 527-3 | 6~8 MPa |
| Elongement à la rupture ISO 527-3 | >500 % |
| Dureté Shore A/D DIN 53.505 | >85 / >35 |
| Adhérence au béton/acier/Polyuréthane | 1,9MPa / 1,6MPa / 0,2MPa |
| Certification anti-racines EN 13948 | PASSE |
| Reaction au feu EN 13501 | NPA |
| Performance au feu extérieur EN 13501 | Classification Broof (t1)+ (t4) |
| Vie en pot/Temps de séchage/Temps de séchage total | 20~25 minutes/±3 heures/±6 jours |
| Temps de séchage | ±3 heures |
| Temps de séchage total | ±6 jours |
| Durée de vie | W3: 25 ans avec 1,2 mm d'épaisseur |
| Zones climatiques | S (sévères) |
| Résistance à la vapeur d'eau EN 1931 | μ=2,455 |
| Perméabilité à la vapeur d'eau EN 1931 | 14 g/m ² /jour |
| Pentes | S1~S4, pente zero, eau stagnante admise |
| Température d'usage | P4:TH2// P3:TH4, béton / P1:TH2, PU (mousse polyuréthane projetée) |
| Température d'application (support et ambiant) | 3~35 °C |
| Humidité maximale d'application | ±85 % |

Résultats réalisés en laboratoire à 23°C et 50% HR, dans des conditions contrôlées. Ces valeurs peuvent varier en fonction de l'application, de la climatologie ou des conditions du support.

Les informations contenues dans ce document sont destinées à aider les clients pour déterminer si nos produits sont adaptés à leurs applications. Nos produits sont uniquement destinés à la vente aux clients industriels et commerciaux. Le client assume l'entière responsabilité du contrôle de la qualité, des tests et d'adéquation des produits, en fonction de l'utilisation envisagée.

Nous garantissons que nos produits sont conformes à nos spécifications écrites relatives aux composants liquides. Nous n'offrons aucune autre garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, de fait ou de loi, y compris toutes garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. Notre responsabilité totale et le recours au remplacement, exclusivement, d'un produit non-conforme avéré, n'engagera en aucun cas notre responsabilité de tout autre dommage. Bien que les descriptions, les conceptions, les données et les informations contenues dans ce document soient présentées de bonne foi et considérées comme étant exactes, elles sont fournies à titre indicatif. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter le traitement ou l'application ou l'utilisation, Tecnopol Sistemas S.L recommande au lecteur, de faire des tests pour déterminer l'adéquation d'un produit pour un usage particulier avant l'utilisation.

Aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris les garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, n'est donnée pour les produits décrits ou les conceptions, caractéristiques ou informations présentées, ou que les produits, les conceptions, les caractéristiques ou les informations



peuvent être poursuivis en justice portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui. Les descriptions, informations, caractéristiques ou conceptions fournies ne peuvent en aucun cas être considérées comme faisant partie des conditions générales de vente de Tecnopol Sistemas S.L. En outre, les descriptions, les conceptions, les données et les informations fournies par Tecnopol Sistemas SL ci-dessous sont fournies gratuitement et Tecnopol Sistemas SL n'assume aucune obligation, ni responsabilité quant aux résultats obtenus. Ces informations étant données et acceptées aux risques du lecteur. Toutes les caractéristiques fournies se réfèrent à la production standard, utilisant des tolérances des tests de fabrication. L'utilisateur du produit, et non Tecnopol Sistemas S.L, est responsable de la détermination de l'adéquation et de la compatibilité de nos produits pour l'usage auquel il est destiné. La responsabilité de Tecnopol Sistemas et de ses filiales pour toutes les réclamations est limitée au prix d'achat du matériel. Les produits peuvent être toxiques et nécessitent des précautions spéciales lors de la manipulation. L'utilisateur doit obtenir des informations détaillées sur la toxicité, ainsi que sur les procédures d'expédition, de manipulation et de stockage, et se conformer à toutes les normes de sécurité et environnementales applicables. (in any case, in the law, It's mean we have to send the TDS at all customer) Aucune liberté de brevets ou d'autres droits de propriété industrielle ou intellectuelle n'est accordée ou à déduire.

